



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION DE MISE A
DISPOSITION D'ESPACES AVEC LE SERVICE
HISTORIQUE DE LA DÉFENSE POUR
L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION DU
25 AU 27 AOUT 2022**

**DÉCISION N° DM-22-319
EN DATE DU 22 AOUT 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la proposition du Service Historique de la Défense, représenté par Madame Nathalie Genet-Rouffiac, dont le siège social est situé avenue de Paris - 94 300 Vincennes - pour la mise à disposition, à titre gracieux, d'espaces en vue de la manifestation « Une toile sous les étoiles » du 25 au 27 août 2022 ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2021-2022.

D É C I D E

DE SIGNER avec le Service Historique de la Défense, représenté par Madame Nathalie Genet-Rouffiac, dont le siège social est situé avenue de Paris - 94 300 Vincennes – une convention de mise à disposition, à titre gracieux, d'espaces en vue de la manifestation « Une toile sous les étoiles » du 25 au 27 août 2022 ;

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN